

AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que la **demande de lotissement** présentée par Monsieur Giovanni IACOVAZZI et Madame, Cosima BRESCIA portant sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Strassen, section A, sous le n° 479/3167 d'une contenance de 5,33 ares et tendant à diviser la parcelle en deux lots,

a été approuvée par le conseil communal en sa séance publique du 14 juillet 2021, conformément à l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Strassen, le 21 juillet 2021
le bourgmestre, le secrétaire,

Certificat de publication

Il est certifié que le présent avis, a été publié et affiché en bonne et due forme à partir de ce jour.

Strassen, le 21 juillet 2021
le Bourgmestre, le Secrétaire,